



Charte des Consommateurs

Critères environnementaux

Ce que nous souhaitons :

- préférer les producteurs locaux, la proximité évite le transport.
- favoriser l'agriculture bio ou respectueuse du milieu : limiter au maximum l'utilisation des traitements (herbicides, insecticides, médication).
- respecter les nécessités physiologiques des animaux et de leur bien être. Nous encourageons l'élevage des espèces et races animales adaptées à la région.
- respecter le cycle biologique des saisons.

Nous refusons l'utilisation d'hormones, farines animales, activateurs de croissance et OGM.

Qualité des produits

Ce que nous souhaitons :

- des produits de bonne qualité sanitaire.
- que le producteur s'engage à fournir des fiches techniques descriptives, précises, apportant un éclairage fiable sur les procédés de production et de transformation.

Le prix

Il doit être raisonnable, c'est à dire justifié par la qualité du produit, le travail du producteur et accessible au plus grand nombre.

Critères sociaux

- La création d'emploi doit être favorisée.
- La législation du travail doit être respectée.
- Les employés doivent bénéficier de conditions de travail et d'un salaire décent.
- Nous souhaitons privilégier les petites unités de production, le travail artisanal.
- Nous consommons dans l'esprit de développer « une agriculture paysanne, durable et solidaire ».

Solidarité

- Nous souhaitons créer des liens avec le producteur pour apprendre et installer une confiance entre les partenaires.
- L'engagement avec le producteur doit être régulier et mutuel. Nous avons besoin du producteur pour consommer autrement, il a besoin de nous pour planifier sa production.